

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2025

Vœu des groupes Alternative Municipaliste Citoyenne, Toulouse écologiste et solidaire – Ville & Métropole, Hélène Magdo, François Briançon et Pierre Lacaze en soutien aux Gazaouis

Rapporté par Caroline Honvault

La situation d'extrême urgence dans laquelle vivent aujourd'hui les habitantes et habitants de la bande de Gaza appelle de notre part toutes les actions possibles pour les soutenir, qu'elles soient symboliques, matérielles ou politiques.

Cette situation s'inscrit dans un contexte historique de plus d'un siècle. Le tournant le plus récent a été les effroyables attaques terroristes du 7 octobre 2023 perpétrées par le groupe terroriste du Hamas, et le blocus total établi par Israël le 8 octobre sur la bande de Gaza, l'opération annoncée d'envahir totalement Gaza pour en prendre le contrôle. Par l'interruption en eau, nourriture, électricité et gaz ainsi que par le bombardement provoquant d'innombrables pertes civiles, Israël menace d'annihilation les Gazaouis. Au 1er septembre, le nombre de morts était évalué à plus de 62 000, dont plus de 18 000 enfants.

Ce blocus a entraîné un effondrement total des services de base et une crise humanitaire majeure dans la Bande de Gaza. L'Organisation des Nations Unies a alerté en juin 2025 sur le fait que « 100 % de la population [de la bande de Gaza] est menacée de famine » et vient d'officialiser le 16 septembre, par l'intermédiaire du conseil des Droits de l'homme, la reconnaissance du génocide en cours.

~~En parallèle, les exactions des colons israéliens en Cisjordanie, hors de tout périmètre légal s'amplifient : destructions de maisons, incendies de voitures, vols de bétail, destructions de parcelles cultivées, arrachages d'oliviers. Plusieurs palestiniens et ressortissants étrangers ont été tués par ces mêmes colons. L'offensive d'Israël s'étend aussi à l'international avec des frappes sur le Liban, le Yémen, la Syrie et le Qatar.~~

La vision humaniste que nous partageons nous permet de nous accorder sur le fait que le sort des populations civiles de Gaza est dramatique et inacceptable.

Face à l'intensification des opérations militaires israéliennes dans le nord de Gaza, des agences de l'ONU et plus de 200 ONG ont notamment sonné l'alerte dans une déclaration conjointe, en septembre 2025. C'est aussi le cas de la Commission européenne qui a annoncé le 10 septembre une suspension de l'aide financière bilatérale de Bruxelles à Israël.

La Mairie de Toulouse ~~ne peut rester silencieuse et doit, par des mesures symboliques, matérielles et politiques, prendre part à l'expression de son indignation et demeurer pas silencieuse et l'exigence exige~~ de voir cesser les exactions qui visent aussi des populations civiles, dont de nombreux enfants. ~~Il est de notre responsabilité de trouver des modalités d'actions qui permettent de proclamer notre soutien.~~

Pour rappel, un accord de coopération, riche et fort, existe entre Toulouse Métropole et la ville de Ramallah, afin d'apporter un soutien financier à cette commune, notamment concernant la question de l'eau et des canalisations, la commune de Ramallah étant sujette à de grosses difficultés dans ce secteur. –Des actions supplémentaires seront mises en œuvre dès que la situation le permettra sur place. Elles seront entreprises aussi bien à Tel Aviv qu'à Ramallah, de manière équilibrée comme nous l'avons toujours fait, dans la reconnaissance mutuelle des deux villes avec lesquelles notre amitié et nos liens sont forts, et gages de paix.

La paix totale et durable à Gaza et en Palestine ne pourra passer que par le démantèlement du groupe terroriste du Hamas, la libération des otages israéliens ainsi que l'installation d'une autorité engagée à reconnaître Israël afin de poursuivre la dynamique créée par le Président de la République visant à entraîner d'autres pays à reconnaître les deux Etats et notamment un nombre grandissant de pays arabes.

Le **Conseil municipal de Toulouse**, réuni le **vendredi 26 septembre 2025** :

- Article 1 : Apporte ~~réitère~~ son soutien à ~~toutes les~~ actions humanitaires entreprises par des ~~mouvements citoyens~~, des institutions (telles les agences de l'ONU) ou des ONG reconnues pour venir en aide ~~ou dénoncer le sort fait~~ aux Gazaouis
- ~~(flottille de la liberté, aides médicales et humanitaires, etc.) et demande à l'Etat d'assurer une protection et un suivi diplomatique appropriés à nos ressortissants, à l'instar des mesures prises par le gouvernement espagnol~~
- ~~Décide d'illuminer la façade du Capitole aux couleurs de la Palestine~~
- Article 2 : S'engage à approfondir Rappelle ses liens avec la ville de Ramallah dans le cadre de l'accord-cadre de coopération, initié en décembre 2009, et à fournir toute aide utile afin de répondre aux besoins humanitaires urgents des habitants des territoires palestiniens, dans le cadre de cet accord.-
- Article 3 : demande la libération immédiate des otages détenus par l'organisation terroriste du Hamas et son désarmement.
- ~~Décide d'attribuer une aide financière à l'attention d'une ONG reconnue internationalement qui vient en aide aux populations de Gaza~~
- Article 43 : Salue la décision du Président de la République de reconnaître l'Etat palestinien
- ~~Met en place un soutien logistique à Gaza par l'acheminement de denrées et matériels, notamment médicaux~~
- ~~Exercera sa vigilance pour qu'aucun partenariat incluant des armes ou tout autre équipement pouvant être utilisés contre les Gazaouis ne soient contractés avec des entreprises israéliennes~~